

TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION

N°19 Janvier 1981
pages 19 à 29

POUR QUE VIVENT LES REGIONS



Un dossier réalisé par José Sanchez et illustré à partir d'une idée de Jean-Pierre Cagnat
(illustration intérieures tirées du «Tour de France par deux enfants» G.Bruno, édité par E.Belin, en 1935)

.....DOSSIER

nos régions sont viables

A l'heure de l'internationalisation croissante que connaissent les économies, la notion de région garde-t-elle encore un sens ? Certes, chacun souhaite vivre au pays, et particulièrement tous ceux que leurs racines rattachent aux peuples breton, corse, basque, catalan, alsacien, etc. Mais vouloir en faire une politique, n'est-ce pas un rêve de quelques utopistes attardés ? Non, construire un projet à partir du pays et de la région est indispensable pour éviter les pièges de la dépendance extérieure, du parisianisme ou du gigantisme. Nos régions peuvent encore être viables. C'est ce que, comme le travaillent les entreprises menacées, il nous faut partout démontrer.

La politique, pour

le P.S.U., se résume à quelque chose de bien simple. Partir des revendications populaires (ici, vivre au pays) et chercher tous les moyens pour les satisfaire durablement. S'il faut changer les règles du jeu de cette société, eh bien, changeons-les ! Rien à voir avec les schémas dogmatiques préétablis. Rien à voir non plus avec les raisonnements sur les contraintes économiques, où, au nom du réalisme, la gauche a souvent conseillé aux travailleurs de « mettre de l'eau dans leur vin. » Les contraintes : il s'agit précisément de les déplacer.



LE TRAVAIL DU SOIR DANS UNE FERME DU JURA - C'est dans les fermes du Jura que se fabriquent en grande quantité les ressorts de montre.

UN DEVELOPPEMENT PLUS AUTONOME

Le capitalisme impose l'uniformisation. Pourtant, chaque région a son histoire. La recherche d'une « identité » (l'appartenance à un peuple, à un pays, une culture...), la volonté de préserver les différences, n'est pas une attitude rétrograde et conservatrice opposée au progressisme et à la construction du socialisme autogestionnaire. Cette recherche, cette volonté conduit à rechercher des racines dans le passé. Ces racines sont aujourd'hui présentes dans les qualifications, les aspirations, les goûts, le mode de vie des habitants d'une région ; et ceux-ci ne veulent pas être déracinés. Il n'est pas question de définir un modèle économique et social abstrait.

Mais il ne s'agit pas simplement de reproduire les différences que l'histoire a forgées. Des greffes, des mutations sont nécessaires dans chacune des régions. Elles ont pour but de parvenir à une maîtrise locale et régionale des conditions matérielles de vie individuelle et collective. L'idée de base c'est que chaque région doit disposer de structures économiques « auto-centrées », c'est-à-dire ayant leur raison d'être dans la région elle-même.

Les avantages sont multiples.

- **Tout d'abord**, cela conduit à une limitation énorme des coûts de transport supportés à l'heure actuelle, en majeure partie, par les travailleurs ; et à la limitation également d'autres coûts, indirects ceux-là : coûts des installations de télécommunications, multiplication des échelons intermédiaires sans réelles responsabilités...

- **Et puis, surtout**, il s'agit d'en finir avec des économies régionales qui sont, en fait, des « systèmes asservis », dépendants de centres de décision et de pouvoirs lointains et inaccessibles. Il s'agit de ramener le « centre de gravité »

des économies régionales à l'intérieur des régions pour qu'on puisse au niveau de la région poser les questions : que produire ? Comment ? Y répondre et disposer des moyens de mettre en œuvre ces réponses.

DU PAYS À LA RÉGION

Le pays, chacun le ressent comme le(s) lieu(x) où il se sent chez lui. C'est toujours une forme d'association entre la ville et la campagne, l'une jouant le rôle de cœur, l'autre de poumon. Jusqu'à vingt ou trente kilomètres de la ville, son influence sur les ruraux se fait encore sentir, pour la scolarité, le travail, les achats ou l'hospitalisation. Même si les campagnes se dépeuplent, de nombreux bourgs restent vivants.

Tout cela, les économistes (1) l'ont décrit en termes de « bassins d'emploi » (zone géographique au sein de laquelle les gens habitent et travaillent). Parfois autour de très grandes villes, parfois autour de bourgs de 3 000 habitants comme Confolens en Charente limousine, ou Corbigny dans la Nièvre. Pour l'INSEE (1), « tout ce qui est développement local, créations d'emploi, sorties de l'appareil de formation, salaires, taux d'activité des jeunes femmes, exode rural, activité du bâtiment, services offerts par habitant, doit être mis en relation dans ces bassins d'emploi ». Ce découpage par pays, bien utile, n'est cependant trop souvent utilisé que pour discourir sur le long terme et camoufler le présent.

Mais on ne peut en rester là. C'est au niveau de la région qu'un projet de développement peut prendre corps ; c'est là que l'idée de « produire pour soi », d'être autonome, à un sens ; c'est là que peut commencer la planification. •

(1) Défense et illustration du pays. Économie et Statistiques, n° 110, avril 1979.

Face à la crise, à l'élimination de secteurs entiers, faire vivre les régions de manière plus autonome, c'est la seule façon de rendre aussi la France plus autonome, moins dépendante de cette fameuse contrainte extérieure qui peut tout justifier.

UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE AUTOCENTRÉE

Voulant ménager la chèvre et le chou (les rapports internationaux actuels et les aspirations populaires) plusieurs dirigeants du P.S. ont proposé, comme seule solution réaliste, une économie duale, c'est-à-dire une économie qui combinerait :

- un secteur agricole et industriel totalement insérés dans un jeu de spécialisation et d'échanges inter-régionaux (y compris au delà des frontières étatiques) avec de bons salaires mais de très mauvaises conditions de travail ;

- un secteur de services (de tous genres) très largement autonome en ce sens que ceux-ci répondraient à des besoins régionaux et que l'expérimentation sociale y serait possible, mais où les salaires seraient plus faibles.

La maîtrise régionale ne serait ainsi possible que sur le second secteur. Nos perspectives vont à l'inverse de cette structure disloquée et discordante.

Et puis, le premier secteur, industriel, spécialisé et exportateur, devrait produire suffisamment pour permettre à l'ensemble de maintenir un niveau de vie occidental. Et, pour cela, prélever des richesses sur le tiers monde. Les deux étages d'une économie duale ne peuvent donc s'élever que sur l'exploitation de producteurs extérieurs par l'intermédiaire d'un échange structurellement inégal.

En revanche, des économies plus auto-centrées réduisent les échanges qui se font toujours au

.....DOSSIER.....

profit des plus riches et limitent la marge de manœuvre des multinationales.

Le terme « autocentré » est un peu barbare, mais il n'en existe pas de très satisfaisant (signe que les régions occupent peu de place dans l'analyse économique).

Nous voulons dire par là une économie régionale qui soit maîtresse de ses principales décisions (alors que ces centres de décision sont souvent lointains et inconnus), qui ait une cohérence suffisante (au lieu d'être la juxtaposition d'unités sans rapport entre elles), qui corresponde aux besoins et aux caractéristiques de la région (au lieu de dépendre seulement des décisions de groupes qui comptent pour rien les habitants et les travailleurs de ces régions). Cette notion n'a donc rien à voir avec des régions autarciques, refermées sur elles-mêmes, mais vise au contraire des économies régionales consistantes, « adultes » et, par là même, mieux capables d'entrer en relation entre elles.

Le plus possible produire pour les besoins régionaux, telle est notre perspective. Toute une part des activités régionales agricoles et industrielles devraient avoir des débouchés intérieurs à la région et répondre, finalement, à une part des besoins de la population qui vit dans cette région. Aujourd'hui, au contraire, la majeure partie de ces activités régionales est tournée vers l'exportation en dehors de la région. Quant à la satisfaction des besoins régionaux elle est essentiellement assurée par des importations de produits en provenance d'autres régions.

Mais produire pour satisfaire les besoins régionaux, cela implique :

- une transformation sur place des produits agricoles et une organisation locale et régionale des circuits de distribution de ces produits (pour une part appréciable de ces produits) ;

- l'existence régionale des diverses étapes des filières indus-

trielles (ex. : chimie de base, parachimie et pharmacie, filature, tissage, habillement...) y compris les activités de recherche et centres de formation liés ;

- la présence au niveau de chaque région d'un nombre non négligeable de telles filières complètes, pour permettre notamment un lien régional minimum entre la production des outils de production (y compris leur conception) et l'utilisation de ceux-ci dans telle ou telle industrie.

**QUELLE POLITIQUE
DU LAIT ?**

Les céréales sont de plus en plus concentrées dans le bassin Parisien et les régions proches ; les départements de l'Ouest fournissent maintenant presque la moitié du lait français ; la spécialisation viticole du Languedoc pose aujourd'hui de graves problèmes, etc.

Cette situation ne s'explique pas seulement par des conditions naturelles de production (climat, sol). Les causes sont d'abord d'ordre social et économique. On produit du lait ici et des céréales là « parce que c'est là où ça coûte le moins cher ». Mais à qui cela coûte-t-il le moins cher ?

Un exemple : le coût de la collecte du lait est de trois centimes par litre en Normandie pour l'U.L.N., la plus grosse entreprise laitière française. Par contre, il est environ de dix centimes par litre pour une petite coopérative laitière du Périgord qui collecte dans une région peu intensive, peu spécialisée. A première vue, la comparaison des chiffres est sans appel, sachant que les prix payés aux producteurs ne varient d'une région à l'autre que de 2 à 3 % en moyenne.

Mais allons plus loin : dans notre exemple précédent, tout le lait produit dans le Périgord est utilisé sur place pour l'approvisionnement des villes et villages de la région : les coûts de distribution sont ici très faibles. Au

contraire, le lait produit en Normandie est distribué dans toutes les régions de France, et même exporté. Il faut alors le transporter, utiliser un réseau de distribution complexe, etc. S'ajoute à cela le coût social des reclassements liés à la spécialisation : quand le capitalisme concentre la production laitière dans l'Ouest, il la condamne en Savoie ou dans une grande partie du Massif central et du Jura, sans trop se préoccuper du sort des travailleurs qu'il chasse de la terre et des déséquilibres graves (désertification...) qui en résultent. Finalement, pour la collectivité, l'avantage de la spécialisation n'apparaît plus guère.

Les tenants du productivisme, qu'ils soient d'ailleurs de droite ou de gauche, ne manqueront pas d'objecter : « les unités de production dans de nombreuses branches industrielles sont d'une taille sans rapport avec la possibilité d'absorption d'une seule région et cette taille leur permet des économies d'échelle et donc un niveau élevé de productivité ».

**EN FINIR AVEC
LE GIGANTISME**

La productivité n'est pas nécessairement liée au gigantisme. La technique a souvent bon dos. Sait-on par exemple, que, pour l'industrie sidérurgique, d'autres techniques correspondant à de petites unités existent ?

Moindres dépenses de santé, moindre absentéisme, moindre pollution, moindres transports... Ces dépenses, qui sont réelles, ne sont jamais décomptées lorsqu'on met en avant les économies d'échelle... Pourtant, la rigueur économique ne consiste pas à faire « tomber juste » des additions, mais plutôt à ne rien oublier dans ces additions. Et puis, la désaliénation des travailleurs passe par la remise en cause

du gigantisme et par l'amélioration des conditions de travail.

Mais, dans ce domaine, l'héritage capitaliste est lourd. Une telle réorientation nécessite une analyse cas par cas, industrie par industrie, région par région.

Une autre critique à notre perspective consiste à dire qu'elle conduit, d'une façon ou d'une autre, à élever des barrières entre régions pour contraindre chacune à ne pas chercher à exporter chez l'autre. On pense à des barrières administratives (bureaucratiques) imposées par un niveau central.

Une chose est sûre : la réalisation de véritables économies régionales ne peut aller de pair avec un libre jeu des relations marchandes (même si les entreprises sont dirigées par les représentants du personnel).

Comment « organiser » et « dominer » les rapports marchands — qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain —, sans tomber dans le technocratie ?

La planification est nécessaire. Elle ne peut se faire de façon démocratique qu'en partant de la région. C'est la seule manière de changer l'Etat lui-même.

Une plus grande autonomie régionale nécessite une régionalisation du système bancaire et de la collecte de l'épargne. C'est le moyen pour que les discriminations entre régions riches et régions pauvres qui sont actuellement voilées par le secret des réunions bureaucratiques soient révélées au grand jour et que, du coup, elles puissent être débattues et résolues par les régions concernées.

Cette orientation différente peut se traduire dès maintenant par la réalisation, région par région, de contre-plans, de « plans alter » pour un autre développement, de contre-plans d'emploi et d'énergie. La Bretagne a ouvert la voie avec la parution du *Projet Alter breton* centré, d'une part sur la recherche d'un autre mode de développement (avec en particulier une transformation profonde de l'agriculture),

et, d'autre part, sur la satisfaction des besoins en énergie ainsi recensés par un appel exclusif aux seules énergies renouvelables et décentralisées. Depuis, partout les militants du P.S.U. ont fait des propositions pour l'emploi régional. Mais pour prendre corps, ces projets doivent être faits avec la participation des partis, syndicats, et associations de gauche. Une bonne manière d'ailleurs de refaire l'unité à la base, dont on parle tant.

Que seraient ces « plans alter » ? Avoir un projet local d'ensemble est nécessaire pour éviter l'éparpillement des luttes existantes sur l'emploi. Loin d'être des propositions technocratiques, il s'agit d'ancrer un projet dans les luttes locales, de comprendre la stratégie de l'adversaire pour mieux la déjouer, pour lui opposer autre chose. Il importe de bien saisir l'ampleur et la signification locale de crise, d'en réperer les effets. Cette enquête doit par exemple répondre aux questions suivantes :

● Quelles sont les manifestations immédiates de la crise pour la population, pour l'organisation de l'espace économique ?

● Quelle logique se met en place ? Quelles réactions cette crise provoque-t-elle au niveau local ?



LA RECOLTE DU MIEL A NARBONNE - Les miels les plus connus sont ceux de Narbonne, du Gâtinais

Seule une mise en cause de la logique capitaliste, de la nature des objets fabriqués, de l'orientation de la croissance peut apporter des emplois durables.

● Les licenciements qui se sont produits résultent-ils de fermetures d'établissements, de restructuration interne... ? Y a-t-il du chômage partiel ?

● Face à ces licenciements, mises en chômage partiel, une riposte s'est-elle développée (et comment) de la part des syndicats et des institutions locales ? Où sont apparus dans le rapport de force des lieux de pouvoir : préfecture, conseil régional ou général, mairies, chambres de commerce et d'industrie, syndicats patronaux ?

Face à la crise, trois attitudes coexistent au sein du mouvement ouvrier :

— du côté du P.C.F. ou du CERES d'abord, on développe surtout une stratégie du refus. Se battre contre les licenciements, bien sûr, mais peut-on en rester là ? Dire non, traîner des pieds, cela peut retarder les restructurations, pas conduire à « vivre et travailler autrement » !

— à l'inverse, la tentation du P.S., c'est de gérer la crise, d'être plus social que Giscard-Barre, d'aménager cette société, en tentant de résoudre la crise pour le plus grand profit du capitalisme lui-même ;

— pour le P.S.U. et les autogestionnaires, il s'agit au contraire de se détourner de la logique capitaliste, de mettre en avant les solutions ouvrières à la crise. C'est le contrôle ouvrier dans l'entreprise, le contrôle populaire sur le développement de la région. Bien sûr, toute proposition peut être récupérable si le rapport de force est par trop défavorable. Mais l'essentiel c'est de donner aujourd'hui des

.....DOSSIER.....

raisons de lutter, de montrer qu'il est possible de gagner, en montrant qu'autre chose est possible dans deux directions essentielles : les créations d'emplois et les énergies alternatives.

Certes, les raccourcis peuvent être dangereux. Il ne s'agit pas de faire croire que des solutions satisfaisantes pour les travailleurs peuvent être trouvées dans cette société productiviste. Seule une mise en cause de la logique capitaliste, de la nature des objets fabriqués, de l'orientation de la croissance peut apporter des emplois durables.

C'est seulement si les initiatives s'insèrent dans une perspective alternative globale qu'elles peuvent échapper aux risques d'intégration et être porteuses d'une avancée politique. A court terme, la démonstration concrète qu'il existe, dès maintenant, d'autres modes de fonctionnement et d'organisation économique illustre positivement notre projet de société ; mais à une condition : le contrôle populaire doit conduire à refuser les solutions technocratiques, technicistes ou élitistes.

Autour de questions locales concrètes dont l'enjeu est perceptible par chacun, l'unité peut se refaire. D'où l'objectif de comités locaux et régionaux pour l'emploi où partis, syndicats, associations, chômeurs pourraient associer leurs efforts. Des travailleurs d'entreprises différentes, des chômeurs, des élus locaux pourraient y confronter leurs points de vue et, qui sait, surmonter leurs divergences.

ILS ONT FAIT....

PERIGORD : UN CONTRE-PLAN

Après la publication d'un rapport préfectoral sur la Dordogne, le P. S. U. et les autogestionnaires ont proposé un contre-plan. En voici un extrait :

« Le rapport préfectoral définit un certain nombre de secteurs porteurs, notamment la chimie, l'agro-alimentaire et l'industrie de construction et mécanique auto.

L'on voit mal comment la mécanique auto serait un secteur prioritaire. Il est en fait constitué de petites entreprises et de petits artisans de réparation automobile. C'est loin d'être un atout propre au département. Il est lié au développement de l'industrie automobile en France.

L'agro-alimentaire pourrait par contre être un secteur à développer, la Dordogne étant un département à prédominance agricole. Mais cela ne peut être fait qu'en lien étroit avec les agriculteurs qui trouveraient là un débouché pour leur production. Le Périgord jouissant d'un certain « prestige gastronomique »

en France, et même à l'étranger, il serait possible de l'utiliser afin de développer la vente, et par conséquent la production et le conditionnement de certains produits :

- volailles de qualité avec création d'un label précis, à l'inverse du « poulet fermier » qui ne veut absolument rien dire ;

- fraises du Périgord, mais en tenant compte des contraintes écologiques. On voit trop d'agriculteurs déboiser des hectares de taillis pour mettre de la fraise, détruisant par là l'équilibre écologique de certaines communes ;

- tabac de qualité (tabac brun) ;

- truffe ;

- foie gras, avec, là aussi, création d'un véritable label ;

- élevage de bovins, ovins et porcins de qualité. Veau sous la mère, par exemple, porc venu en huit mois au lieu de trois, etc.

Le développement de ce type d'agriculture n'est guère possible dans le système actuel. Il nécessite de garantir aux agriculteurs un revenu fixe, leur permettant de vivre de leur travail. Cela permettrait de freiner l'exode rural et de

fixer les jeunes à la terre, mais aussi de créer des emplois industriels ; usines de conditionnement, d'abattage, confiseries, etc. En liaison avec ce secteur, il pourrait être créé quelques industries de fabrication d'outillage et de matériel agricole.

En dehors du secteur agro-alimentaire, il serait nécessaire et indispensable de développer aussi le secteur de la construction mécanique, afin de ne pas avoir un département de mono-industrie.

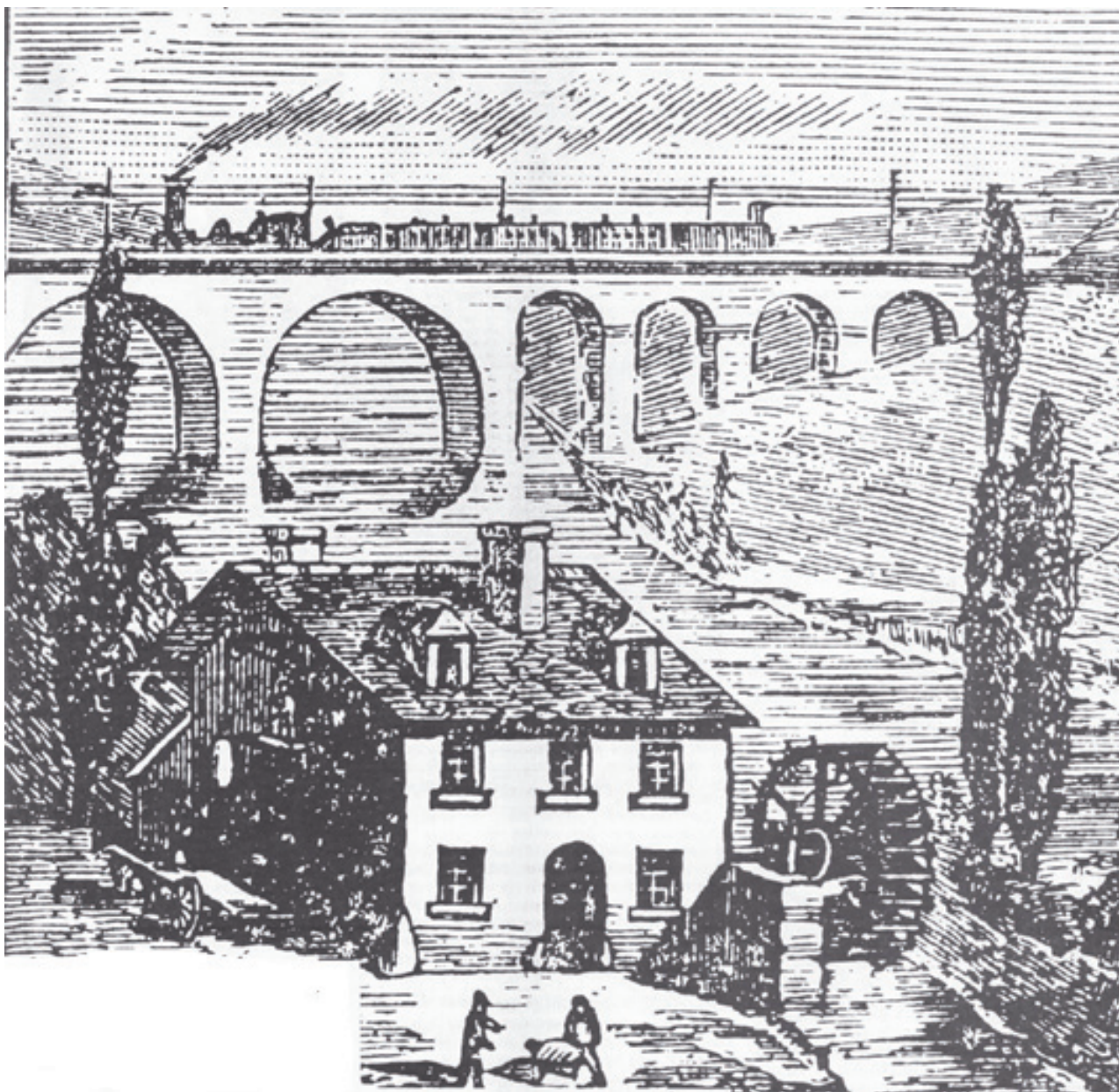
La Dordogne possède deux aérodromes utilisables par des avions de petite et moyenne dimensions. Il est donc possible de créer à proximité des ateliers d'entretien et de réparation aéronautique.

Le secteur de la téléphonie de pointe, des transmissions et de la construction informatique pourrait, lui aussi, être développé en même temps que toute la petite mécanique. En effet, ces industries ne dépendent pas de l'existence de matières premières sur place telles que fer, charbon ou pétrole.

De par sa situation géographique et climatique, le Périgord possède un atout important pour ce qui est des industries d'énergie douce : matériel solaire, par exemple, mais aussi matériel nécessaire à la fabrication de méthane, à partir des déchets et des tailles forestières (broyeurs, cuves, etc.). Cela nous permettrait d'acquérir une avance technologique non négligeable, en même temps que cela favoriserait l'utilisation de ce type de matériel et d'énergie et permettrait ainsi des économies non négligeables. »

Extrait du « Livre noir de l'emploi en Dordogne », Convergence pour l'Autogestion, 8, rue Michel-Roulland, 24000 Périgueux.

Imposer des emplois au pays



Fin 1980 : 1, 7 millions de chômeurs, 2 millions pour 1981, 2,5 au minimum fin 1985 : toutes les prévisions s'accordent. Les perspectives sont claires. Il y a, bien sûr, la tentation des solutions miracles. La gauche n'y échappe pas. - relance et emploi public

développés par le défunt « Programme commun de gouvernement », sans remettre en cause l'orientation de la croissance ; - gadget de l'expérimentation sociale ; celle-ci se ferait dans des activités marginales et peu rémunérées, l'essentiel de l'appareil industriel

continuant à fonctionner sur le même mode. Pour le P.S.U., relever le défi de l'emploi est possible autour de deux axes : diminuer le temps de travail pour tous, imposer d'autre part des emplois au pays.

• • • DOSSIER • • • • •

Et des emplois pour tous et toutes. C'est-à-dire permettre aux femmes qui le souhaitent de trouver du travail. En période de crise, la droite considère que les femmes doivent retourner à la maison. Comme les immigrés, elles doivent laisser la place. Et pour les convaincre que leur place éternelle est au foyer, on ne construit plus de crèches, on envisage d'augmenter l'allocation de salaire unique. Aussi aberrant que cela puisse paraître, le droit au travail, la possibilité d'une vie sociale indépendante ne sont pas encore acquis pour les femmes. Certes, les emplois proposés aux femmes sont souvent mal rémunérés, sans intérêt, avec des horaires trop importants. Mais la solution doit être recherchée de la même manière pour les hommes et les femmes : moindre temps de travail, relèvement des bas salaires, contrôle ouvrier sur l'entreprise.

Vouloir des emplois au pays, cela répond aussi à l'objectif d'une autonomie culturelle et politique pour les régions françaises. Cela est particulièrement vrai pour la Bretagne, la Corse, la Catalogne, par exemple. Etre autonome, cela doit être vrai au plan économique. Bien sûr, les régions ne seront jamais indépendantes les unes des autres. Faut-il pour autant accepter la toute puissance de l'Etat centralisateur? Certainement pas. Il faut inventer un autre mode de relation entre les régions. Quand on parle d'indépendance on pense toute de suite aux anciennes colonies alors qu'il faut innover : « indépendance intérieure » proposée par le Parti populaire martiniquais d'Aimé Césaire, « Souveraineté-Association » mise en avant par le Parti québécois... C'est vers un fédéralisme de régions qu'il faut aller, fédéralisme dont les formes précises ne peuvent être trouvées qu'après que les régions aient acquis une certaine autonomie économique et sociale. L'important aujourd'hui est de lancer ce mouvement : c'est l'ob-

jet des différents plans « Alter ».

De la Grande-Bretagne à l'Espagne, en passant par la R.F.A., cela paraît aujourd'hui très banal. Le régime jacobin français serait-il le plus bête d'Europe ?

Il importe de situer clairement le combat « autonomiste ». Dans les pays d'Europe évoqués ci-dessus, autonomie et capitalisme sont parfaitement compatibles. En revanche, le projet autonomiste, s'il veut devenir révolutionnaire, doit être clairement associé à un projet socialiste fondé sur un autre mode de développement.

De toute évidence, la première question qui se pose est la suivante : où créer des emplois ? Plusieurs objectifs peuvent guider l'imagination de ceux qui veulent faire vivre leur région : partir des besoins, ne pas se cantonner dans le marginal, le tertiaire ou le non-marchand, reconstituer des filières de production et utiliser les ressources locales, développer les énergies locales et douces, limiter la dépendance extérieure.

PRODUIRE UTILE

Vouloir des emplois n'implique pas de se désintéresser de leur contenu. Travailler oui, mais pour produire quoi au juste ? Il ne s'agit pas de jeter la pierre à ceux qui défendent leur emploi tel qu'il est, mais de suggérer que pour éviter les licenciements, la meilleure méthode de lutte peut être de prendre les devants, de proposer, si besoin, autre chose, de se reconvertir vers ce que l'on appelle des produits « socialement utiles ». Encore du rêve ? Peut-être pas. L'audace des travailleurs de Lucas (voir notre encadré) montre la voie : le contrôle sur l'entreprise peut aller jusqu'à l'élaboration de contre-plans de production. Le Portugal, après la « Révolution des œillets », fourmillait de telles initiatives, tels

ces ouvriers d'une usine d'automobiles de luxe qui reconvertirent leur entreprise en une fabrique de réfrigérateurs.

Produire socialement utile, c'est tourner le dos au productivisme dont la logique est de produire n'importe quoi et toujours davantage. Le niveau de vie ne peut s'apprécier par le produit national brut et son évolution. Par exemple, le P.N.B. compte en positif tout ce qui est déversé pour amenuiser les conséquences de la pollution, de l'urbanisation : ainsi, tout à fait paradoxalement, l'allongement des temps de transports ou une marée noire supplémentaire viennent grossir le P.N.B. ! L'important n'est pas seulement de savoir si la croissance sera de 5 % (comme le rêve la gauche officielle, malheureusement tout aussi productiviste que la droite) ou de 0 %, mais de savoir quels types de biens seront produits.

Les besoins pourtant ne manquent pas : dans l'enseignement, dans la santé (crèches, centre d'orthogénie, centres de prévention...), dans les transports locaux, dans l'infor-



ARDOISIÈRE D'ANGERS - Quand les ardoises ont été arrachées à la carrière par gros blocs, on les fond.

mation et la culture (plus de MJC, par exemple). Quant aux produits industriels, c'est souvent leur « durabilité », comme on dit, qui fait problème. Le choix aussi de

.....

ILS L'ONT FAIT...

LE CONTRE-PLAN DES TRAVAILLEURS DE CHEZ LUCAS

L'entreprise « Lucas Aerospace Ltd » (Grande-Bretagne) est le plus grand producteur européen de matériels et équipements aéronautiques - aujourd'hui en crise. De 18000 en 1970, ses effectifs sont tombés à 13 000 en 1974.

Anticipant les licenciements, les travailleurs ont cherché à prendre les devants. En 1970 se crée le « Combine Committee » qui, regroupant les 13 syndicats de l'entreprise, peut développer une stratégie coordonnée au niveau où sont prises les décisions industrielles, c'est-à-dire au niveau du groupe économique. Ce comité

va rapidement mettre en place un service conseil sur l'introduction de nouvelles technologies.

En 1974, alors que les industries aérospatiales sont nationalisées, Lucas ne l'est pas et risque de s'orienter prioritairement vers la fabrication de matériels militaires, le comité, refusant ce faux choix entre production militaire et licenciements, va alors décider d'élaborer un contre-plan de production pour revendiquer le droit à l'emploi, mais aussi le droit d'utiliser l'outil de production et les qualifications de la force de travail pour produire utile.

Elaboré très largement par les ouvriers et les techniciens, ce contre-plan se fonde sur un certain nombre de principes : choix de technologies facilement maîtrisables, de produits socialement utiles et « écologiques »,

des conditions de travail plus humaines... De nombreux produits sont ainsi précisément définis : générateur multi-usage destiné au tiers monde, appareils pour les malades incurables, voiture écologique, matériel automatique pour l'exploitation minière, véhicules, submersibles pour la culture sous-marine, etc.

En soi, le contre-plan constitue un défi au droit du patronat de déterminer seul le choix des produits. Il a été de ce fait, à quelques exceptions près, ignoré de la direction de l'entreprise, malgré le soutien de l'opinion publique. Cette forme d'intervention traduit une dimension nouvelle dans la lutte syndicale pour le droit au travail, associant cette dernière à une contestation de la nature des produits fabriqués.

privilégier la consommation de luxe — qui mobilise un travailleur sur dix —, ainsi la conception des automobiles est orientée vers les classes aisées : les moins riches se contenteront de voitures d'occasion, ou devront acheter des voitures de bas de gamme qui se définissent par des qualités moindres : moins puissantes, moins grandes, moins robustes... Une voiture populaire (1), ce pourrait être au contraire une voiture spacieuse, robuste (pas question d'en changer souvent), économe (pas plus de 5 litres aux 100), économique à l'entretien et mécaniquement simple (pour se débrouiller seul), bon marché (elle serait fabriquée en grande série). Techniquement, ce serait possible. Mais ce serait contraire à la politique commerciale des grandes sociétés.

DEVELOPPER LES RESSOURCES LOCALES

Il existe des différences naturelles entre régions (nature des terres agricoles, forêts, ressources

minières...) qui justifient des spécialisations et imposent des échanges interrégionaux importants. Il existe des différences que l'histoire a forgées, sous forme principalement de pôles industriels existants : ceux-ci constituent un levier de la dynamique économique d'une région (même s'ils conduisent à des crises régionales quand il y a régression de cette branche). La maîtrise complète dans une région de l'ensemble des éléments d'un tel pôle (centre de recherche, centre de formation, lien avec l'université, mise en œuvre de nouvelles méthodes de production, production proprement dite), constitue un facteur essentiel de l'existence et de l'autonomie d'une région. La vitalité régionale est liée à la vitalité de tels pôles. Or, chacune des régions ne peut s'assurer conjointement la maîtrise de tous les pôles industriels.

Il s'agit de substituer au découpage entre capitaux (entreprises, groupes industriels, entreprises dépendantes de sous-traitance...) et à la concurrence de ceux-ci, un découpage en pôles industriels régionaux et une émulation entre ceux-

ci. Les spécialisations régionales qui en seront un produit nécessaire seraient alors partielles, en ce sens que telle région pourrait alors développer tel type de production répondant à des besoins locaux en lien avec un pôle dominant d'une autre région et réciproquement.

D'une façon générale, cela reviendrait à remplacer la diversité actuelle des produits selon les « marques » (du groupe industriel, exemple : Renault, Peugeot...) par une diversification liée à la région où le produit est fabriqué.

Les choix régionaux différents permettraient que soit respectée la diversité des demandes d'une région particulière, par la possibilité de se procurer les produits d'une autre région. Tout « déficit extérieur régional » permettrait alors de tester la validité des choix régionaux.

Parmi les plans Alter régionaux déjà en chantier, de nombreuses propositions d'utilisation des ressources locales conduisent à des propositions concernant l'industrie agro-alimentaire. Ainsi, dans l'Indre, où la production est importante, toutes les industries de

• • • DOSSIER • • •

ILS L'ONT DIT...
JACQUES DELORS

« Si chaque année, tous les gens qui prennent leur voiture pour aller travailler mettent un quart d'heure de plus le matin pour se rendre à leur travail, et un quart d'heure de plus le soir pour rentrer, les comptables nationaux vous diront que la France s'est enrichie, parce que nous aurons consommé davantage d'essence et amorti plus vite les voitures.

transformation du lait devraient exister sur place. Et puis il y a le bois, les richesses du sous-sol, de la mer.. Parmi les richesses locales, n'oublions pas le sol dont la propriété est de plus en plus un enjeu. Des Offices fonciers sont urgents. Ces offices, à dimension réduite (quelques communes, un canton...), pour être facilement contrôlables, devraient permettre de décider collectivement de l'usage des terres, notamment la répartition du sol entre terrains pour la construction, pour les voies de communication et terrains agricoles. Qui en ferait partie ? Les agriculteurs, les autres travailleurs de la région, les pouvoirs publics. Ainsi, une emprise foncière ne pourrait en aucun cas être imposée d'en haut à une population. Ainsi l'agriculture pourrait devenir progressivement plus collective. Comment être autonome sans disposer de sources d'énergie décentralisées, douces, adaptées aux besoins régionaux ? La création de complexes agro-énergétiques à l'échelle intercommunale ou cantonale — préconisée par le « *Projet Alter* » français —, permettrait d'asseoir un développement économique vraiment décentralisé. Les luttes d'ailleurs se développent en ce sens. Ainsi, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du bassin houiller d'Alès ont mis au point un projet montrant qu'on pouvait exploiter 30 millions de tonnes de charbon par gazéifica-

J'affirme que l'on a gaspillé du pétrole et qu'on a perdu du temps pour vivre. Et je mets en cause la manière dont on évalue nos performances. »

HUGUETTE
BOUCHARDEAU

« Les arsenaux pourraient fabriquer sans problème machines-outils, machines agricoles, éoliennes, houlomotrices, dispositifs offshore pour les énergies nouvelles. C'est là tout un champ qui fait appel aux ressources natu-

tion, donc sans risque pour la santé des mineurs. Refusant le démantèlement, ils occupent et produisent...

Développer des énergies alternatives régionales, cela peut aussi créer des emplois. Michel Bosquet dans l'hypothèse où la France rejeterait le nucléaire par voie de referendum, a mis au point un plan d'urgence pour la mise en oeuvre immédiate d'énergies renouvelables. Il suppose la création de 300 000 emplois dans l'isolation, 30 000 postes de techniciens pour l'industrie et le tertiaire, 200 000 emplois dans le domaine du travail du bois. De telles propositions sont insuffisantes. Il est nécessaire de préciser en particulier la transformation indispensable de l'industrie. Le « *Projet Alter* » français avance en ce domaine de nombreuses propositions intéressantes.

LIMITER
LA DÉPENDANCE
EXTERIEURE

La spécialisation d'une région, d'un pays, et donc le commerce, cela peut apparaître comme naturel. Chacun s'oriente vers ce qu'il fait le mieux et échange. Pourtant, d'une certaine manière, la spécialisation, c'est toujours la dépendance ; le commerce, c'est toujours la domination de l'un sur l'autre. Plus subtilement, la contrainte extérieure vient empêcher chaque

relles des régions maritimes.

Il n'est plus possible d'en rester au stade défensif des emplois dans les arsenaux - attitude qui conduit la gauche traditionnelle à se faire complice des marchands d'armes. Peu importe que le futur char d'assaut soit français ou allemand ou franco-allemand. La meilleure garantie de notre indépendance énergétique, ce ne sont pas les armes nucléaires, mais le développement des énergies nouvelles et décentralisées sous contrôle populaire. »

pays d'évoluer comme il l'entend. C'est pourquoi un contre-plan de développement doit viser à limiter au maximum la dépendance extérieure.

Un exemple parmi les plans Alter déjà réalisés, celui de la région de Compiègne. L'industrie du bois y était très importante il y a encore plusieurs années. Actuellement les feuillus, par exemple, sont sciés sur place, envoyés en Allemagne ou en Belgique pour faire des meubles, puis reviennent pour être vendus. Le travail du bois devrait être redéveloppé localement aussi bien pour la production (petites entreprises de meubles, pâte à papier, fabrication de matériaux dérivés...) que pour l'enseignement (secondaire, technique, supérieur) et la recherche (matériaux, transformation). Cela permettrait d'éviter de nombreuses importations. Sait-on en effet que le déficit de la balance commerciale du secteur bois-papier-carton n'a cessé de croître alors que la France a d'énormes potentialités ? C'est maintenant le second poste le plus déficitaire derrière le pétrole.

Près de 200 000 emplois en zone rurale pourraient être créés pour gérer correctement la forêt et davantage encore si l'on transformait le bois sur les lieux de production. Pour cela, il est urgent de créer des « centres forestiers » (2). Ces centres de gestion et de travaux fo-

• • • DOSSIER • • • • •



LA LAITERIE ET LA FABRICATION DU BEURRE - La France produit d'excellents beurres, principalement la Normandie.

restiers pourraient éviter le gâchis actuel en levant la barrière entre ceux qui gèrent et ceux qui effectuent les travaux. Services publics sous contrôle populaire, ils pourraient fournir des emplois, donner un complément d'activité aux agriculteurs, permettre aux propriétaires forestiers de travailler aussi sur leur terrain et aux scieurs, aux

citadins... de travailler quelques semaines ou quelques années en forêt. Ce qui implique une maîtrise collective de la forêt.

Il y a d'abord l'action dans les entreprises en restructuration, la lutte pour le maintien des entreprises condamnées par le système. Tout doit être fait pour maintenir les collectifs de travailleurs

souvent soudés par l'épreuve des luttes.

Sur le plan juridique, il faut utiliser toutes les possibilités qu'offre la législation actuelle, malgré ses imperfections et ses limites. Notre objectif, c'est la socialisation de la société. Dans l'immédiat, les dispositions les plus satisfaisantes (ou plutôt, les moins mauvaises), sont à notre avis les coopératives ouvrières de production, certaines sociétés d'économie mixte, et surtout les entreprises publiques municipales ou régionales.

La coopérative, c'est souvent, comme à Lip, la solution ultime. Les coopératives ouvrières de production appartiennent au patrimoine culturel et historique du mouvement ouvrier. Actuellement, elles emploient 35 000 salariés. Elles représentent une possibilité d'intervention des travailleurs dans la vie économique et peuvent être soutenues directement par les municipalités, puisque la loi leur reconnaît le droit de subventionner les coopératives ouvrières de production et que un quart des adjudications communales doit être réservé à celles-ci. Mais les contraintes de marché les conduisent souvent à n'autogérer que la pénurie.

ILS L'ONT FAIT... DE NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Ces dernières années, de nombreuses municipalités ont engagés, souvent d'ailleurs à l'initiative des élus autogestionnaires (1), des actions contre le chômage, pour prendre en mains leur développement. Quelques exemples parmi des centaines et des centaines (2) :

- Rachat des locaux d'une entreprise en faillite pour les louer à une société ou à une coopérative qui reprend tout ou partie des activités. Besançon (Lip), Marseille, Rurasson (Dordogne), Bourgouin-

Jallieu (Isère).

- Mobilisation de l'épargne locale sur l'initiative du maire pour créer une entreprise dont les actionnaires sont les habitants du village de Pleucaden (Morbihan).

- Lancement d'un comité local pour l'emploi et le développement des emplois d'utilité collective en liaison avec les associations à Ville-neuve d'Ascq (Nord-Pas-de-Calais).

- Lancement d'une société de transport dont le Conseil d'administration est ouvert aux associations de consommateurs (UFC, CSCV...) à la Roche-sur-Yon.

- Création d'une station de ski orientée vers le tourisme social après municipalisation du sol à

Montricher-Albanne (Savoie).

- Création d'un atelier régional d'innovation (local accueillant pour les déménager les entreprises faisant acte d'innovation technologique), à Ruffec, (Charentes).

- Création, à l'initiative de la municipalité, d'une association pour la formation professionnelle et l'éducation permanente à Niort (Deux-Sèvres).

(1) Près de mille élus du P. S. U. ou sympathisants regroupés au sein de la Fédération des élus autogestionnaires.

(2) Cf. l'étude du Centre d'information sur les Innovations Sociales (9, rue Vauvilliers, 75001 Paris, tél. 508.12.83), « Emplois et collectivités locales ».

ILS L'ONT FAIT

ALENÇON

LE P.S.U. PROPOSE

Alençon : une municipalité de gauche depuis les dernières élections ; un adjoint à l'emploi communiste qui ne propose que des manifestations devant la préfecture.

Et pourtant on y compte près de 2 000 chômeurs. Que faire ?

La section du P. S. U. propose alors au Conseil municipal d'élaborer un projet économique local.

« Les municipalités de gauche sont en première ligne dans la lutte institutionnelle ; malheureusement, elles s'enferment trop souvent dans le champ d'intervention qui leur est déterminé par l'Etat bourgeois. Celui-ci limite au maximum la capacité d'initiative des collectivités locales. Or celles-ci, dans la so-

ciété socialiste autogestionnaire, seront des centres décisionnels très importants : elles devront veiller en particulier à l'équilibre de l'emploi et à la prise en compte des contraintes écologiques. Actuellement, l'emploi est la principale préoccupation des travailleurs. Compte-tenu de la situation présente, il faut absolument arracher l'initiative de l'embauche et de la création de l'emploi au patronat. Elle ne pourra répondre à l'attente de tous les demandeurs d'emploi, par contre, par cette démarche, elle esquisse ce qui pourrait être réalisé sous un régime d'autogestion socialiste, contexte dans lequel les communes ne seraient plus des circonscriptions administratives, figées et exsangues, mais des communautés humaines, vivantes et dynamiques.

»
Insistant sur le fait que l'unité de production doit rester de dimension humaine, que la pro-

priété de l'entreprise doit être collective, qu'il faut changer l'organisation du travail, que les emplois doivent être économiquement et socialement utiles, les élus P. S. U. proposent d'intervenir plus directement à travers un projet économique local.

Cette proposition faite aux associations de masse, aux syndicats ouvriers, aux élus, a suscité beaucoup de réactions, d'un P. C. pris de court et mal à l'aise, d'un P. S. intéressé. Le Conseil municipal a d'ailleurs voté une subvention de 120 000 francs pour le maintien et le développement de l'emploi. Le P.C. veut enterrer l'affaire. Les rocardiens veulent s'en servir pour créer des coopératives. Pour le P. S. U., qui n'exclut pas de telles initiatives, l'urgence est sûrement de mieux connaître l'économie locale, de faire se rencontrer des militants pour élaborer un projet global, une réponse politique au chômage local.

La société d'économie mixte (S.E.M.) est conçue en général pour détourner l'épargne publique ; mais elle pourrait permettre aussi d'associer des travailleurs et une collectivité locale. L'équation idéale pourrait donc être : Coop + Collectivité locale = S.E.M.

Il s'agirait là d'une formule qui esquisserait ce que pourrait être une entreprise socialiste, d'une forme de socialisation avancée (plus en tous cas que les actuelles entreprises nationalisées).

Les entreprises publiques, municipales ou régionales, avec une majorité ouvrière au conseil d'administration, seraient enfin un véritable outil au service du développement local. Leur existence pose la question du rôle et des pouvoirs des collectivités locales.

« La vocation des communes n'est pas l'aide directe à l'emploi, mais la politique d'accueil de l'emploi des travailleurs [...]. Il n'appartient pas aux communes



**MEGISSIER TRAVAILLANT
A ASSOULPIR UNE PEAU**

de prendre directement ou indirectement les risques propres à l'entreprise ». Voilà ce que Valéry Giscard d'Estaing expliquait à la Conférence nationale d'aménagement du territoire, à Vichy, en 1978. Ce n'est pas notre avis.

En matière d'emploi, les vieilles recettes ont fait faillite. On aménage une zone industrielle, on

cherche à attirer les entreprises par des avantages financiers ou fiscaux, et on attend ; longtemps parfois !

On aboutit ainsi, un jour à des surenchères entre les communes et à des comportements aberrants : rabais injustifiables sur les terrains, mythe de l'aéroport pour les villes moyennes, des usines-relais (usines prêtes à recevoir une industrie) qui sont une lourde charge et n'hébergent que des emplois moins stables vu le moindre investissement pour l'entrepreneur. Il y a aussi la politique contractuelle, les multiples primes offertes à l'industriel providentiel, primes et aides dont le contrôle est actuellement impossible.

Lassées de dépendre du bon vouloir du patronat, d'attendre l'arrivée miraculeuse de l'entreprise parisienne qui se décentralise et dont le projet n'a rien à voir de toute façon avec le développement local, certaines équipes municipales veulent aller plus loin. Mais

le pouvoir ne pouvait accepter une remise en cause dans les faits de la liberté du commerce et de l'industrie. Le 10 décembre 1976 est sortie la circulaire Poniatowski qui limite un peu plus les droits des communes. Aujourd'hui, toute intervention directe est en principe proscrite. Certes, il y a des exceptions : intérêt public, défaillance de l'initiative privée. Mais, dans tous les cas, l'approbation publique du projet est indispensable.

Pourtant, la loi de 1884 autorise le Conseil municipal à régler par ses délibérations les affaires de la commune ; ce qui va bien au-delà des compétences actuellement reconnues.

Prendre en mains les affaires de la commune, ce serait d'abord élaborer un projet économique, un contre-plan local et régional. Les problèmes économiques et urbanistiques peuvent alors se rejoindre autour d'un tel projet, la ville devient à la fois lieu et moyen de développement économique.

Pour une commune, il s'agit donc d'abord de faire un diagnostic, éventuellement au-delà de son territoire. Les études préalables peuvent alors comporter des propositions dans divers domaines : financement (utilisation de l'épargne

locale dans l'économie locale), recherche, formation, commercialisation. Diverses modalités de création d'emplois peuvent alors être envisagées : solutions industrielles, coopératives, entreprises municipales (voir notre encadré sur les propositions du P.S. U. à Alençon). Aux municipales de 1977, le P.S.U. insistait, parmi les réformes à exiger d'un gouvernement de gauche, pour que « les conseils municipaux soient autorisés à créer des entreprises municipales ».

Ce serait aussi vrai au niveau régional. Une telle socialisation peut éviter les pièges bureaucratiques de la nationalisation. Des associations locales pourraient trouver place dans les conseils d'administration. Et puis, il est plus facile de contrôler un conseiller municipal qu'un ministre...

Certes, espérer régler le problème de l'emploi uniquement à partir de la commune serait tomber dans l'illusion municipaliste. D'abord, pour pouvoir s'engager pleinement dans cette voie, les collectivités locales ont besoin de plus de moyens : la circulaire Poniatowski, en particulier, doit être levée ; les ressources fiscales des communes doivent être augmentées, l'impôt sur le revenu doit être entièrement

donné aux communes, évidemment avec une péréquation. Et puis, il faut de toute façon dépasser le niveau local, penser au niveau de la région. Autour d'une assemblée élue, pourquoi ne pas imaginer des établissements publics régionaux et une sorte de « Conseil économique et social » régional où toutes les classes sociales pourraient être représentées ?

Partir de la commune, ce n'est pas s'y enliser, mais c'est engager une dynamique autre, développer de nombreux lieux de contrôle. Les arbitrages entre régions, les choix faits centralement, notamment en matière de commerce extérieur, on ne peut y échapper. Mais en partant ainsi de la base, on donne une chance à la planification d'être autogestionnaire. Moyens de lutte aujourd'hui contre le chômage, des alternatives locales d'emploi soutenues par des municipalités préfigurent une autre société. •

(1) Cf. Baudelot et Establet, « Qui travaille pour qui? », Paris, Maspero, 1979 ; excellent petit livre qui dissèque la France au travail

(2) Cf. Germinal, périodique de la Commission nationale agricole du P.S. U., 9, rue Borromée, 75015 Paris.



PATRE COMMUNAL FAISANT RENTRER LES VACHES DANS LE JURA - Toutes les vaches dans une commune sont souvent conduites par un seul père.

**LES BESOINS D'EMPLOI
PAR RÉGION
AU 1ER JANVIER 1986**
(évaluation de la Commission économique
du PSU sur la base des données INSEE)

	Actifs prévus au 01-01-86	Emplois prévus au 01-01-1986	Différence	%
Ile de France	5 285 000	4 489 000	696 000	13,2
Champagne	602 000	507 000	95 000	15,8
Picardie	773 000	625 000	148 000	19,1
Haute Normandie	756 000	625 000	130 000	17,2
Centre	1 008 000	880 000	128 000	12,7
Basse-Normandie	577 000	525 000	52 000	9,0
Bourgogne	671 000	601 000	70 000	10,4
Nord-Pas-de-Calais	1 518 000	1 243 000	275 000	18,1
Lorraine	984 000	820 000	164 000	16,7
Alsace	680 000	565 000	115 000	16,9
Franche-comté	497 000	403 000	94 000	18,9
Pays de Loire	1 239 000	1 102 000	137 000	11,1
Bretagne	1 047 000	954 000	93 000	8,9
Poitou-Charentes	600 000	536 000	64 000	10,7
Aquitaine	1 040 000	945 000	95 000	9,1
Midi-Pyrénées	918 000	800 000	118 000	12,9
Limousin	282 000	268 000	14 000	5,0
Rhône-Alpes	2 299 000	1 908 000	391 000	17,0
Auvergne	545 000	479 000	66 000	12,1
Languedoc-Roussillon	680 000	590 000	90 000	13,2
Provence-Côte d'Azur	1 806 000	1 468 000	338 000	18,7
	23 807 000	20 434 000	3 373 000	14,2

Les actifs sont prévus en prolongeant les tendances des recensements de 1968 et 1975. Les emplois sont ceux indiqués par l'INSEE dans un scénario proche de celui qui a été retenu pour le VII^e Plan, et publié dans Économie et Statistique d'avril 1980.

Le solde de 3 400 000 personnes correspond à l'écart entre ceux qui peuvent et ceux qui veulent travailler qui résulterait du prolongement des tendances actuelles de l'économie et de la politique économique.

A nous de faire en sorte que cet écart ne soit pas comblé par un accroissement du chômage, en renvoyant les femmes au foyer, les immigrés dans leur pays, en retenant les jeunes à l'armée ; mais au contraire, en répartissant le travail par les 35 heures, en produisant d'autres biens, utiles à tous...